

**AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020**

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

[Régate des 3P]

[17 et 18 Juin 2017]

[Club Nautique de Paimboeuf Estuaire]

[CNEP]

[5C]

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux [peuvent être tenus d'] arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux [de la Fireball]

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à **CNEP Paimboeuf**, : 33 Bd Dumesnil-dot – 44560PAIMBOEUF au plus tard le 17 Juin 2017.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
FIREBALL	15€

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

[Samdedi 17 Juin 2017 de 10h à 13h

5.2 Jauge et contrôles :

[Jour et date] de [h] à [h]

5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
17 Juin	14h	Fireball
18 Juin	10h	Fireball

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

~~- [disponibles à la confirmation des inscriptions le [date]] (supprimer si inutile)~~

~~- [affichées selon la Prescription Fédérale] (supprimer si inutile)~~

~~- [disponibles en version électronique à l'adresse suivante [adresse internet]] (supprimer si inutile)~~

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront banane, trapèze, raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (joindre si possible un extrait de carte).

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour la classe Fireball, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 1 Course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de [4] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand [4] à [8] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Trophée Raid 3P : 1 du raid du 18 Juin 2015

Vainqueur régates des 3P : 1 du classement général sur les 2 jours.

Il y aura 2 classements : un classement Raid 3P et un classement régates 3P

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : à CNEP Paimboeuf, : 33 Bd Dumesnildot – 44560PAIMBOEUF ou CNEP ou lechene.nicolas@gmail.com